

Inscriptions

- pour les magistrats
secretariat.mdf.ca-paris@justice.fr

- autre public
colloque.ca-paris@justice.fr



COUR D'APPEL DE PARIS

Programme - Invitation nécessaire pour accéder au colloque
sans frais d'inscription

COUR D'APPEL DE PARIS



*5^{ème} rencontre
Cour d'appel de Paris
Faculté de droit de Sceaux*

**Le principe de loyauté
dans la recherche de la preuve
dans le procès civil et le procès pénal**

JEUDI 20 JUIN 2019

*cour d'appel de Paris - première chambre (escalier Z)
entrée : 4 boulevard du palais*



14h30 Propos introductifs

Chantal Arens,
première présidente de la cour d'appel de Paris
Catherine Champrenault,
procureure générale près la cour d'appel de Paris
Haritini Matsopoulou,
professeur à l'Université Paris-Sud (Paris-Saclay)
Yves-Marie Serinet,
professeurs à l'Université Paris-Sud (Paris-Saclay)

**14h50 Consécration et limites du principe de loyauté de la preuve :
Quelle réalité ?**

Dans le procès civil

Le point de vue du magistrat

Thomas Vasseur,
conseiller à la cour d'appel de Paris

Le point de vue de l'avocat

Me Denis Chemla,
avocat au Barreau de Paris

Dans le procès pénal

Le point de vue du professeur

Haritini Matsopoulou,
professeur à l'Université Paris-Sud (Paris-Saclay)

16h05 Pause

**16h20 Numérique et dimension internationale : Quelles perspectives
pour le principe de loyauté dans un monde en mutation ?**

La preuve numérique

Myriam Quéméner,
avocate générale près la cour d'appel de Paris

La preuve dans l'arbitrage

Xavier Boucobza et Yves-Marie Serinet,
professeurs à l'Université Paris-Sud (Paris-Saclay)

17 h 10 – Synthèse

Jacques-Henri Robert,
professeur émérite à l'Université Paris II (Panthéon-Assas)

17 h 35 – Fin des travaux